

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 10 décembre 2024

### Mardi 17 décembre 2024 à 16h

#### **Pose de la 1<sup>ère</sup> botte de paille de la nouvelle école du Hameau à Sully-sur-Loire**

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, se rendra à Sully-sur-Loire, mardi 17 décembre à 16h, pour la pose de la 1<sup>ère</sup> botte de paille de la nouvelle école du Hameau.

**Dans le cadre de sa politique de *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département du Loiret a attribué une aide financière de 40 000 € à la commune de Sully-sur-Loire pour la reconstruction de l'école Jean-Marie Blanchard, situé dans le quartier du Hameau.**

L'école Jean-Marie Blanchard de Sully-sur-Loire occupe actuellement un bâtiment préfabriqué datant de plus de quarante ans. Conçu à l'origine pour une durée de vie d'une vingtaine d'années, ce bâtiment nécessite aujourd'hui une reconstruction complète.

Non isolé, il ne répond plus aux attentes des enseignants, aux exigences en matière d'économies d'énergie, ni aux conditions de confort indispensables pour un apprentissage serein.

La future école sera construite sur un terrain appartenant à la ville au cœur du quartier prioritaire du Hameau, à proximité immédiate de l'école maternelle et du restaurant scolaire.

L'équipement, de quelques 2 000m<sup>2</sup>, sera composé de 2 modules de plain-pied réunis par un préau.

Outre ses dix classes, le bâtiment offrira des locaux pour l'informatique, les arts-plastiques, la lecture, ainsi qu'une salle de réunions et une salle des maîtres.

Le coût prévisionnel du projet s'élevait à 3 683 100 € HT. La subvention départementale s'élève à 40 000 €.

#### **À propos de la politique Mobilisation du Département en faveur des territoires**

Le Département mène une politique d'appui au développement territorial baptisé « Mobilisation du Département en faveur des territoires ». Dans son volet 3, ce dispositif apporte un soutien aux projets d'intérêt communal portés par les communes et intercommunalités (achats, travaux, études liées à des projets d'investissement...). Ces projets doivent répondre aux besoins des habitants d'une commune, notamment en termes de services de proximité. En 2024, 20 M€ sont consacrés à cette politique.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur [www.loiret.fr/presse](http://www.loiret.fr/presse)

#### **CONTACT PRESSE**

**Océane Ntutume**

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

[oceane.ntutume@loiret.fr](mailto:oceane.ntutume@loiret.fr)